

FONDATION NATIONALE
**Sénégal
Solidaire**



Ensemble, pour chaque vie

Présentation de la fondation

La Fondation Nationale Sénégal Solidaire est créée, le 10 octobre 2025, par le décret n° 2025-1622, conformément à la loi n°95-11 du 07 avril 1995, instituant la fondation d'utilité publique au Sénégal. En appui aux actions de l'Etat, Sénégal Solidaire a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers deux principaux pôles d'intervention : éducation et santé.

La Fondation Nationale Sénégal Solidaire mobilise des ressources, notamment celles provenant de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ; du secteur privé ou parapublic local ou international et des organisations non gouvernementales (ONG), pour soutenir l'action sociale de l'Etat en faveur des couches vulnérables.

La Fondation Nationale Sénégal Solidaire n'est pas une fondation de première dame. En effet, les deux Premières Dames du Sénégal ne sont ni fondatrices, ni propriétaires, ni dirigeantes, ni membres de l'organe délibérant de Sénégal Solidaire. Cependant, elles jouent un rôle crucial comme ambassadrices, notamment, dans la mobilisation des partenaires. Elles s'appuient, par ailleurs, sur la Fondation pour la mise en œuvre des projets et actions en faveur des causes sociales qu'elles supportent.



Notre objectif

L'objectif de la Fondation est de promouvoir la solidarité au plan national et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers des programmes à fort impact social.

Notre mission

Nous menons nos actions sur toute l'étendue du territoire national à travers plusieurs axes, notamment la santé, l'éducation, la formation et l'autonomisation des jeunes et des femmes et le soutien aux initiatives citoyennes, etc. La Fondation Nationale Sénégal Solidaire promeut la participation active du secteur public et du secteur privé dans la prise en charge des besoins des personnes défavorisées.



Valeurs :



★ **Transparence**

Nous parlons vrai, nous agissons avec clarté et nous rendons compte de chaque action. La confiance des citoyens et des partenaires est notre plus grande richesse.

★ **Proximité**

Nous allons vers les communautés, nous écoutons, nous comprenons avant d'agir. Chaque voix compte, chaque réalité mérite d'être entendue.

★ **Humanité**

Nous plaçons l'empathie et le respect au cœur de toutes nos initiatives. Derrière chaque projet, nous pensons d'abord aux vies qu'il transforme.

★ **Engagement**

Nous tenons nos promesses et faisons de chaque initiative une action concrète et durable. Servir les plus vulnérables est notre devoir et notre fierté.

Nos axes d'intervention

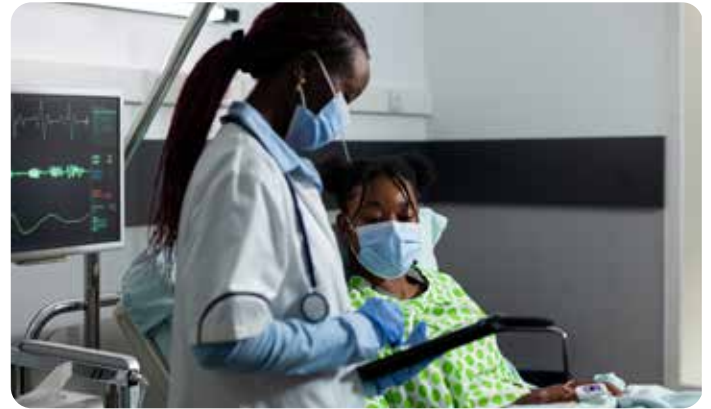
● **Éducation & Autonomisation des Femmes**

À Sénégal Solidaire, nous croyons que chaque enfant mérite les mêmes chances de réussir. C'est pourquoi notre Pôle Éducation & Autonomisation des Femmes s'engage à ouvrir les portes du savoir et à lever les barrières qui freinent la scolarisation, en particulier des filles. Ce pôle promeut également l'autonomisation des femmes à travers des activités de renforcement de capacités, de financement et de networking. Nous soutenons la construction et la rénovation d'écoles, de bibliothèques et de centres d'accueil pour enfants vulnérables. Nous encourageons la formation professionnelle, offrons des bourses aux plus défavorisés et accompagnons les jeunes et femmes entrepreneurs dans leurs projets. Parce qu'investir dans l'éducation, c'est bâtir un avenir digne et équitable pour tous.



● **Santé**

La santé est un droit fondamental. Le Pôle Santé de la Fondation se mobilise pour offrir aux populations vulnérables un accès réel à des soins de qualité. Nous luttons contre les cancers et les maladies à soins coûteux, soutenons les campagnes de dépistage et de sensibilisation, et accompagnons psychologiquement les patients et leurs familles. Nous nous engageons également dans la lutte contre la malnutrition, la mortalité maternelle et infantile, et apportons une attention particulière aux enfants à besoins spécifiques. En rénovant et équipant des structures de santé, surtout en zones rurales, nous faisons de la dignité et du bien-être un socle pour chaque famille sénégalaise. Au-delà de l'accès aux soins, ce pôle s'engage à promouvoir un équilibre de vie global en intégrant des actions de prévention et de sensibilisation.



Notre Gouvernance

Le Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation est l'organe suprême de la Fondation. Il est investi d'une mission générale de réalisation des objectifs de la Fondation, de l'affectation à ce but des biens de la Fondation et de la surveillance du patrimoine et des ressources de la Fondation. Le Conseil de Fondation est l'organe délibérant et il est composé de six (06) membres au moins nommés par les fondateurs parmi les personnes choisies en raison de leurs compétences particulières dans les domaines d'activité de la Fondation ou pouvant contribuer à la réalisation de son objet pour une durée de quatre ans, renouvelable. Le renouvellement des membres du Conseil de Fondation se fait par cooptation. Les fonctions de membre du Conseil de Fondation sont gratuites.

L'Administrateur Général

L'Administrateur Général de la Fondation Nationale Sénégal Solidaire est nommé par le Conseil de Fondation. En charge de la gestion du patrimoine, des activités et du programme de la fondation, il est choisi pour ses compétences professionnelles, notamment dans le domaine du management de projets ou de programmes.

Notre ambition

À travers Sénégal Solidaire, nous voulons bâtir une solidarité qui se traduit par des actions concrètes, visibles et durables. Nos interventions s'articulent autour de deux axes majeurs : l'éducation et la santé.

Notre ambition est claire : transformer chaque engagement en résultats mesurables et offrir à la cible, un accès équitable à la dignité, à l'éducation et à la santé.

PARTENARIAT

UNIS PAR LA SOLIDARITÉ, PORTÉS PAR VOS ENGAGEMENTS...

Sénégal Solidaire, ne bénéficiant d'aucune dotation budgétaire instituée, son action repose exclusivement sur la force de ses partenariats. Devenir partenaire de la Fondation, c'est investir dans un canal transparent et agile pour transformer vos ressources (RSE, dons, expertise) en impacts concrets pour la santé et l'éducation. Qu'il s'agisse de parrainer une pouponnière, d'équiper une école ou de contribuer à nos actions de tous les jours, chaque engagement construit l'autonomie des plus vulnérables. Ensemble, co-construisons une nation plus juste : votre soutien n'est pas une charge, c'est le plus noble des investissements pour un Sénégal meilleur.



Pour soutenir la fondation, veuillez scanner ce QR code



Ensemble, pour chaque vie

Présidence de la République

6 avenue Président Léopold Sedar Senghor - Dakar Plateau

(+221) 33 880 87 00 - contact@senegalsolidaire.org

www.senegalsolidaire.org